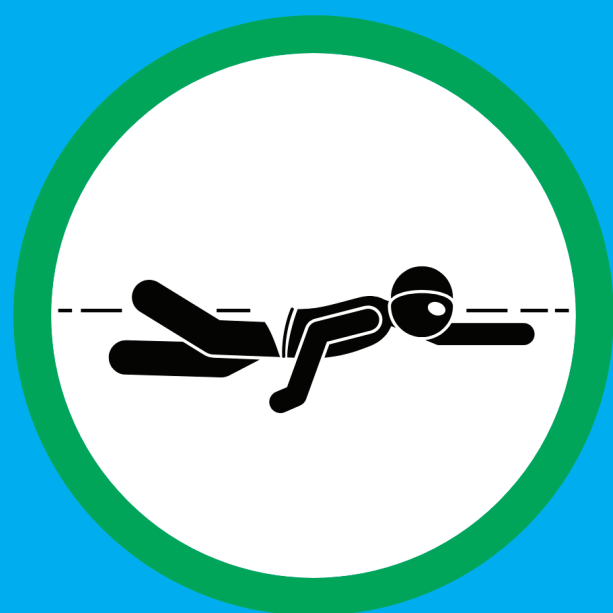
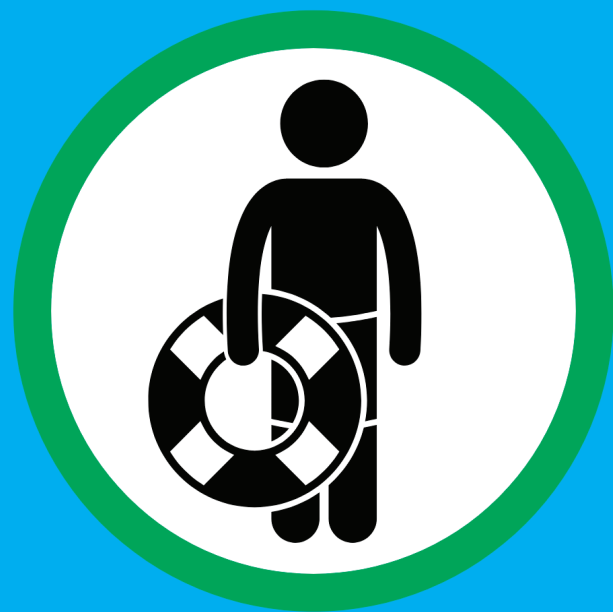


Règlements

TREMPLIN 1 MÈTRE



Accès réservé aux nageur·euse·s. Pour utiliser les tremplins, il faut être capable de sauter et de nager jusqu'au bord de la piscine sans aide et sans gilet de sauvetage.



Attendre le signal du sauveteur avant de sauter.



Une personne à la fois sur la structure du tremplin.



Une fois dans l'eau, se rendre immédiatement au bord de la piscine et sortir par l'échelle la plus près.



Sauter ou plonger vers l'avant et du bout du tremplin seulement.



Marcher sur le tremplin et faire un seul bond avant de sauter.



Ne pas courir sur le tremplin et dans les marches.



Ne pas se balancer avec les rampes.



Ne pas déplacer la roulette d'ajustement.



Tout autre règlement jugé pertinent par le personnel aquatique doit être respecté, sous peine d'expulsion.